

Règlement des challenges du Comité Aube.

Seuls les concours de l'Aube sont pris en compte, du lendemain d'une assemblée générale à la veille d'une autre assemblée générale.

Toutes les disciplines sont retenues et le décompte des points se fera ainsi :

_ Les tirs sur cibles anglaises en salle se feront sur 600 points.

_ Les tirs sur cibles anglaises en extérieur se feront sur 720 points.

_ Les tirs sur cibles Beursault se feront sur 20 points en championnat et sur 160 points sur un beursault normal.

Le calcul se fera comme suit :

1 point par honneur donc 40 points maxi et en championnat 4 points étant le maximum. $40 \times 4 = 160$ points , donc $160 + 40 = 200$ points maxi.

Dans le cas d'un beursault hors championnat, le 3 étant le maximum, $3 \times 40 = 120$ points + 40 = 160 points au total.

_ Les tirs campagnes se compteront sur 432 points. 24 cibles avec 18 points maximum par cible donc $24 \times 18 = 432$ points.

Le challenge jeune classique comprend les licenciés de poussin à junior, aucune poulie acceptée.

Le challenge adulte classique comprend les licenciés de séniors à super vétérans, aucune poulie acceptée.

Le challenge poulie comprend les licenciés de cadet à super vétérans et possibilité pour les clubs, n'ayant que 2 tireurs poulies dans leurs clubs, de prendre un classique, sachant qu'il ne peut y avoir qu'un seul tireur classique dans l'équipe.

Le tireur classique incorporé dans l'équipe peut être aussi tireur dans un challenge classique.

Les clubs organisateurs sont priés d'envoyer leurs résultats de compétition en fichier (excel) afin de mieux gérer les challenges à l'adresse suivante :

prescdaube@orange.fr